



COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la réunion du Comité de parents tenue le 18 avril 2013
à la grande cafétéria de l'École secondaire Mont-Bruno, 221 rue Clairevue Est,
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

PRÉSENCES :

École		
Albert-Schweitzer / St-Bruno		Chantal Thiboutot
Antoine-Girouard / Boucherville		Alain F. Dussault
Arc-en-Ciel / Sainte-Julie		Christine Roy
De Bourgogne / Chambly		Annie Picard
De l'Aquarelle / Mont Saint-Hilaire		Sylvie Gorgeon
De la Broquerie / Boucherville		Mathieu Ferrat
De la Chanterelle / St-Basile-le-Grand		Caroline Palardy
De la Passerelle / Chambly		Stéphanie Dufour
De la Roselière / Chambly		Caroline Gagné
De Salaberry / Chambly		Anne-Julie Racicot
Du Carrousel / Varennes		Nathalie Belleville
Du Grand-Chêne / Sainte-Julie		Luc Belley
Georges-Étienne-Cartier / St-Antoine-sur-Richelieu		Isabella La Valle
Jacques-Rochelleau / St-Basile-le-Grand		Gilles Cazade
Jolivent / Beloeil		Isabel Godard
Le Rucher / Sainte-Julie		Line Desormeaux
Le Sablier / Saint-Amable		Amine Zitouni
Le Tournesol / Beloeil		Normand Boisclair
Louis-Hippolyte-Lafontaine / Boucherville		Marie-Claude Richer
Mère-Marie-Rose / Contrecoeur		Sandra Brochu
Monseigneur-Gilles-Gervais / St-Bruno		Julie Lafrenière
Pierre-Boucher / Boucherville		Karine Ménard
Saint-Mathieu / Beloeil		Philippe Guénette
Sainte-Marie / Chambly		Yannick Paquin
Sec. d'éducation internationale / McMasterville		Marie-Hélène Talon
Secondaire De Mortagne / Boucherville		J. Coiteux / R. Asselin (Substitut)
Secondaire du Mont-Bruno / St-Bruno		Carole Vigneault
Comité EHDA		Julie Diotte

ABSENCES :

Au-Cœur-des-Monts / Beloeil	Carolle Beaudet
Au-Fil-de-L'Eau / Mont Saint-Hilaire	Brigitte Caron
Aux-Quatre-Vents / Sainte-Julie	Bruno Bourgeois

De l'Amitié / Saint-Jean-Baptiste	Valérie Fugère
De l'Envolée / Saint-Amable	Marie-Josée Proulx
De l'Odyssée / Saint-Amable	Nathalie Poitras
De la Mosaique / St-Basile-le-Grand	Gilles Losier
De la Pommeraie / Mont Saint-Hilaire	Daniel-Éric St-Onge
De la Source / Varennes	Julie-Isabelle Baribeau
De Montarville / St-Bruno	Isabelle Gladu
Des Trois-Temps / St-Marc-sur-Richelieu	Mélanie Proulx
Du Moulin / Sainte-Julie	Joëlle Choquette
Du Parchemin / Carignan	Éric Gloutnay
Du Tourne-Vent / Sainte-Julie	Nathalie Neveu
Jacques-de-Chambly / Chambly	Philippe Desmarais
L'Arpège / Sainte-Julie	Étienne Gauthier
La Farandole / McMasterville	Isabelle Plante
La Roseraie / Varennes	Aucun
Le Petit-Bonheur / Beloeil	Christine Ouimet
Les Jeunes Découvreurs / Boucherville	Roxanne Williams
Les Marguerite / Varennes	Karoline Khelfa
Ludger-Duvernay / Verchères	Geneviève Labelle
Marie-Victorin / Varennes	François Belleville
Notre-Dame / Otterburn Park	Stéphane Vachon
Paul-VI / Boucherville	Claude Bissonnette
Père-Marquette / Boucherville	Patricia Moraille
Saint-Charles / St-Charles-sur-Richelieu	Marc Gauthier
Saint-Denis / Saint-Denis-sur-Richelieu	Aucun
Secondaire de Chambly / Chambly	Éric Berry
Secondaire du Grand-Coteau / Sainte-Julie	Aucun
Secondaire François-Williams / Saint-Amable	Aucun
Secondaire Le Carrefour / Varennes	Mario Lajoie
Secondaire Le Tremplin / Chambly	Aucun
Secondaire Ozias-Leduc / Mont-St-Hilaire	Josée Malette
Secondaire Polybel / Beloeil	Josée Beauchemin
École orientante l'Impact / Boucherville	Sylvain Larochelle

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue à tous et déclare l'assemblée ouverte à 19h22.

Les membres ayant été dûment convoqués, le quorum étant atteint et constaté, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et aucune modification n'est requise.

Résolution N°
CP2012-13-38

Sur proposition dûment faite par Philippe Guénette et appuyée par Isabella La Valle, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MARS 2013

Adoption du procès-verbal

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du CP tenue le 21 mars 2013 et suggèrent quelques modifications.

Résolution No
CP2012-13-39

Sur proposition dûment faite par Annie Picard et appuyée par Julie Lafrenière, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 21 mars 2013 suite aux modifications demandées.

Suivi du procès-verbal

Consultation – Version 2 sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSP

La présidente confirme l'envoi aux membres de sa réponse datée du 26 mars 2013 à madame Annie Picard, représentante de l'École de Bourgogne / Chambly, suite à son questionnement formulé dans son courriel daté du 25 mars 2013 relativement à la consultation – version 2 du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes qui s'est tenue lors du dernier Comité de parents le 21 mars dernier.

4. PAROLE AU PUBLIC

Madame Annie Fortin, présidente de la Corporation des parents de l'école de la Roselière fait référence d'entrée de jeu, à l'article publié dans La Presse daté du 13 avril 2013 dans lequel elle énumère plusieurs erreurs d'interprétations de situations lors du passage de la journaliste. Pourquoi la CSP ne veut pas renouveler le mandat à vocation particulière? La présidente suggère à madame Fortin de consulter le document préparé par les parents-commissaires et expédié à l'attention de madame Caroline Gagné, représentante de l'École de la Roselière, ainsi qu'à tous les représentants du Comité, qui retrace l'historique des positions du CP sur le renouvellement de la vocation particulière de l'école de la Roselière.

5. CONSULTATION PORTANT SUR LA POLITIQUE RELATIVE AUX OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DE RESSOURCES

Mme Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières de la CSP, explique aux membres ce qui a mené le Conseil des commissaires à rédiger cette politique. Auparavant ces items faisaient partie intégrante du document des encadrements financiers. Ils en ont été extraits car la consultation des instances porte sur ces items et non pas sur la répartition des ressources. Mme Latulippe souligne que les encadrements financiers demeurent publics et qu'ils seront disponibles sur le site web de la CSP.

6. CONSULTATION AFIN DE MODIFIER LA POLITIQUE RELATIVE AUX SERVICES AUX DÎNEURS

Madame Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire, dépose une demande de consultation afin de modifier la politique relative aux services aux dîneurs. Compte tenu du contexte actuel de compressions budgétaires, une révision du plan familial est apportée aux frais chargés aux parents pour ces services ainsi que quelques modifications mineures.

Les membres échangent plusieurs commentaires.

Annie Picard, représentante de l'École de Bourgogne / Chambly, interroge la façon dont les taux (%) sont déterminés. Mme Ledoux réfère madame Picard à monsieur Lapointe qui mentionne que le comité de soutien à la mission éducative a étudié des pistes qui ont mené à un barème pour viser l'autofinancement.

Mathieu Ferrat, représentant de l'École de la Broquerie / Boucherville, soulève le fait que pour certains secteurs, ce barème peut représenter un problème.

Normand Boisclair, représentant de l'École Le Tournesol / Beloeil, mentionne que l'embauche d'un TES se fait dans le cadre de modalités particulières d'encadrement. Il questionne également si une école ne devrait pas revoir à la baisse les frais chargés aux parents s'il y a de telles modalités, afin d'éviter que l'école fasse des surplus alors que le service ne doit que s'autofinancer, le tout causé par la nouvelle politique familiale. Monsieur Lapointe confirme que les frais chargés aux parents devraient être revus à la baisse et que ces frais sont adoptés par le conseil d'établissement.

Sylvie Gorgeon, représentante de l'École de l'Aquarelle / Mont-Saint-Hilaire, questionne l'incidence des tarifs sur les effectifs. Monsieur Lapointe confirme que le processus n'a aucune incidence sur les effectifs.

7. CONSULTATION RELATIVEMENT À LA DEMANDE DE RENOUELEMENT DU STATUT D'ÉTABLISSEMENT À VOCATION PARTICULIÈRE POUR L'ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint de la CSP, sollicite une consultation à la demande de renouvellement aux fins du maintien du projet particulier pour l'École d'éducation internationale qui répond aux besoins spécifiques d'un grand nombre d'élèves du territoire de la CSP, et ce, pour les trois prochaines années.

Monsieur Lapointe présente la lettre rédigée par madame Marie-Claude Tardif, directrice de l'établissement, et qui vient ajouter des éléments pour mettre en lumière le travail effectué auprès des élèves en difficulté. Cet accompagnement débute dès la sélection des élèves et se poursuit tout au long de leur parcours, l'école se faisant un devoir de maintenir tous ses élèves dans le programme d'éducation internationale. Ce document confirme que l'école emploie toutes les mesures particulières et les adaptations nécessaires à la réussite des élèves. "

8. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Isabella la Valle, représentante de l'École Georges-Étienne-Cartier / St-Antoine-sur-Richelieu, interroge l'accessibilité à un service de traiteur.

Monsieur Lapointe précise qu'il y a des normes à respecter au niveau du MAPAQ. Il fera les vérifications nécessaires auprès du Service des ressources matérielles afin d'obtenir les encadrements prévus. Les informations seront disponibles lors du prochain CP.

Luc Belley, représentant de l'École du Grand-Chêne / Sainte-Julie, mentionne qu'il a des informations à fournir concernant un traiteur scolaire.

Christine Roy, représentante de l'École Arc-en-Ciel / Sainte-Julie, relativement aux campagnes de financement, se demande si l'utilisation d'un tableau numérique est autorisée?

Monsieur Lapointe confirme que c'est possible mais qu'il y a déjà une allocation spécifique du MELS pour l'achat de TNI.

Amine Zitouni, représentant de l'École Le Sablier / Saint-Amable, s'interroge sur la modification des horaires au service de garde. Si on vote contre, est-ce que la direction de l'école peut aller de l'avant quand même?

Monsieur Lapointe indique que le conseil d'établissement se doit de trouver des pistes de solutions afin d'atteindre un équilibre entre les revenus et les dépenses.

9. RETOUR DE CONSULTATIONS

Politique relative aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources

Le Comité de parents a unanimement reconnu cette politique par l'adoption d'une résolution.

Considérant la présentation effectuée par la Commission scolaire des Patriotes;

Il est proposé par Julie Lafrenière et appuyé par Philippe Guénette que le Comité de parents;

Recommande au Conseil des Commissaires

- L'adoption de la politique relative aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources;
- Que les encadrements financiers ainsi que les montants des allocations aux établissements soient publics.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Politique relative aux services aux dîneurs

Carole Vigneault, parent-commissaire et représentante de l'École secondaire du Mont-Bruno, indique que, dans la plupart des cas, les directions d'école sont accommodantes. Isabel Godard, parent-commissaire et représentante de l'École Jolivent / Beloeil, à titre de membre de ce comité, a suggéré de préciser dans la politique le paiement en deux(2) versements, qui peut représenter un avantage pour certaines familles.

Le Comité de parents a unanimement reconnu ces modifications par l'adoption d'une résolution.

Considérant la présentation effectuée par la Commission scolaire des Patriotes;

Il est proposé par Karine Ménard et appuyé par Line Desormeaux que le Comité de parents;

Recommande au Conseil des Commissaires :

- D'adopter la politique relative aux services aux dîneurs;
- De prévoir l'étalement des paiements en versements mensuels dans le but d'amoinrir le choc tarifaire pour les familles;
- De prévoir des mesures à l'aide financière aux familles en difficultés financières;
- Que l'ensemble des parents soient informés des changements de frais facturés aux parents adoptés par le Conseil des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution No
2012-13-40

Résolution No.
2012-13-41

Demande de renouvellement du statut d'établissement à vocation particulière pour l'École d'éducation internationale

Le Comité de parents a unanimement reconnu cette demande par l'adoption d'une résolution.

Résolution No.
2012-13-42

Considérant la résolution CE12-13,30 du Conseil d'établissement de l'ÉEI;

Considérant la résolution du Conseil des enseignants et enseignantes de l'ÉEI;

Considérant l'ensemble de la documentation fournie dans le but d'appuyer la demande de renouvellement;

Considérant la présentation effectuée par la Commission scolaire des Patriotes;

Il est proposé par Marie-Hélène Talon et appuyé par Julie Diotte que le Comité de parents;

Recommande au Conseil des Commissaires

- De renouveler pour une période de 3 ans (2013-14 à 2015-16) le projet particulier de l'École d'éducation internationale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

- Le 26 mars, le comité de parents a reçu le **dépôt formel du document "Présentation des faits et analyse des parents de l'école de la Roselière"**. Ce document a été retransmis à tous les membres du comité. La présidente informe les membres que tous les documents en référence à l'École de la Roselière sont accessibles sur le site de la Commission scolaire des Patriotes. Elle réfère à une communication écrite appuyée par des documents, adressée et expédiée à madame Gagné ainsi qu'à tous les représentants du comité, qui fut préparée par les parents-commissaires et elle-même, pour l'attention des membres du Comité de parents.
- Une **formation sur l'AGA** (Assemblée générale annuelle) est offerte à tous les membres du conseil d'établissement et aux parents intéressés par le sujet, organisé par le Comité de parents de la Commission scolaire de St-Hyacinthe et se tiendra le 29 avril 2013 – 19h30, à la bibliothèque de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, ayant comme formateur: M. Norcia, Fédération des comités de parents du Québec. Cette formation permettra de discuter des meilleures pratiques pour la tenue des assemblées annuelles des parents par les conseils d'établissement "AGA". L'information a été jointe lors de l'envoi des documents pour la rencontre du CP.
- **Rappel: le 8 mai**, il y aura une formation portant sur les budgets des écoles, destinée aux membres des conseils d'établissement. Information à venir pour le lieu et l'heure de la rencontre.
- **Conférence sur les réseaux sociaux**
La présidente informe les membres que les commentaires recueillis suite à la tenue de la conférence ont été traités, le rapport à la FCPQ envoyé, et le chèque de subvention reçu. La présidente mentionne que l'an prochain, il faudra saisir l'occasion à nouveau et s'orienter peut-être cette fois-ci vers les élèves du primaire, permettant ainsi de viser un équilibre.
- **Soirée des bénévoles**

Tout est prêt pour cette soirée qui se tiendra le 24 avril. Le CP avait la tâche de réviser les textes d'hommage pour chacun des bénévoles, et de se charger de l'approvisionnement en vin.

- Le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie, dont font partie toutes les commissions scolaires francophones de la Montérégie, organise une soirée annuellement pour reconnaître le travail exceptionnel de certaines personnes ou organisations dans le domaine de l'éducation. La présidente a accepté une invitation à cette soirée comme représentante des parents de la CSP, le 9 mai prochain.

RAPPORT DES PARENTS-COMMISSAIRES

Carole Vigneault (secteur secondaire) et Isabel Godard (secteur primaire) présentent les faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la CSP tenue le 2 avril 2013 (Extrait des Lendemain du Conseil – Document joint)

- Le Conseil des commissaires a procédé aux nominations suivantes afin de combler des postes laissés vacants par la démission d'un de ses membres :
 - Ronald Tremblay comme membre du Comité exécutif;
 - Luc Lamoureux et Alain Langlois comme membres du Comité d'évaluation du directeur général;
 - Reine Cossette comme membre régulier du Comité permanent d'étude des demandes de révision d'une décision (Comité de révision) et madame Peggy Black comme membre substitut.
- Le Conseil a résolu de modifier la structure du Service aux entreprises et à la communauté (SAEC) afin qu'il soit dorénavant intégré au Centre de formation professionnelle des Patriotes.
- Monsieur Gino Le Brasseur a été désigné représentant à la table sectorielle de l'éducation au Conseil d'administration du CDL de Marguerite-D'Youville.
- Le Conseil a autorisé la tenue de consultations sur les sujets suivants :
 - la demande de renouvellement d'un projet particulier pour l'École d'éducation internationale;
 - le projet de *Politique relative aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources*;
 - les modifications proposées à la tarification de la *Politique relative aux services aux dîneurs* (modification du plan familial);
 - le projet de *Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire*.

Les commentaires recueillis dans le cadre de ces différentes consultations seront pris en considération par le Conseil en vue de décisions lors de la séance ordinaire du 7 mai 2013.

- Le Conseil a adopté les modifications proposées à la tarification de la *Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes* (frais pour les places disponibles et ajout d'un plan familial) ainsi que les modifications proposées à la tarification de la *Politique relative aux services aux dîneurs* (frais pour le service annuel ou ponctuel);
- Le Conseil a résolu de reconduire le mandat de madame Maude Rousseau à titre de Protecteur de l'élève pour une période de trois ans, du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016.
- Conformément aux règlements de la FCSQ, plusieurs commissaires ont été désignés à titre de délégués auprès de l'assemblée générale de la Fédération qui aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin 2013 à Montréal.
- Le Conseil a mandaté la présidente et le directeur général afin qu'ils poursuivent les discussions avec la Ville de Boucherville pour conclure une entente d'échange de terrains aux abords de l'école secondaire De Mortagne, en vue de la construction de nouveaux plateaux sportifs, en tenant compte des éléments suivants :
 - Le fait que la CSP ne prévoit pas faire d'agrandissement d'école nécessitant la parcelle de terrain convoitée par la Ville;

- le souhait de l'école secondaire De Mortagne de promouvoir davantage certaines options du projet pédagogique particulier Sport-études;
- l'utilisation possible des nouveaux plateaux sportifs par l'école secondaire De Mortagne, à un taux préférentiel;
- le fait que les coûts d'aménagement des nouvelles infrastructures seraient entièrement assumés par la Ville de Boucherville ou une organisation sans but lucratif encadrée par celle-ci;
- le fait que les coûts de réaménagement de la piste d'athlétisme, du terrain de soccer extérieur et des terrains de volleyball extérieurs seraient entièrement assumés par la Ville de Boucherville;
- le fait que ce projet permet à la CSP d'éviter d'avoir à encourir certaines dépenses de réfection;
- le fait que les taxes afférentes à cet échange de terrain, s'il y a lieu, seront entièrement assumées par la Ville de Boucherville;
- l'échange de terrain doit être autorisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;
- Le Conseil municipal de la Ville de Boucherville et le Conseil des commissaires de la CSP devront se prononcer de façon finale sur ce projet, une fois les négociations terminées.

TRÉSORERIE

Jacques Coiteux a distribué une mise à jour du budget. Il rappelle également aux membres de lui remettre leurs formulaires de réclamation pour les frais de déplacement.

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Marc Gauthier informe les membres que le prochain comité se tiendra le 22 mai 2013.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Julie Diotte informe les membres des faits saillants survenus lors de la réunion du comité EHDAA qui s'est tenue le 8 avril dernier:

- Suite à la démission du membre Chantal Gemme, son substitut Christian Parent, siégera au comité;
- Il a été résolu à l'unanimité que les deux premiers parents membres du CCSEHDAA intéressés à participer au Congrès annuel de la FCPQ, les 31 mai et 1er juin 2013, soient automatiquement approuvés, sous réserve de la présentation des pièces justificatives et du respect des encadrements prévus.

Julie Diotte reconnaît le retard à produire son rapport écrit et propose un bref aperçu verbal de sa participation au Congrès de l'AQETA tenu le 21 mars dernier, dans l'attente de son rapport écrit. Près de 1800 personnes, enseignants et professionnels de l'éducation et de la santé, ont participé à cet événement d'envergure qui a eu lieu à l'hôtel Westin situé dans le Vieux-Montréal. Une centaine de conférenciers, parmi les plus renommés en matière d'éducation en général et de troubles d'apprentissage en particulier ont partagé leur savoir avec le souci ultime d'un transfert de connaissances afin de bonifier les pratiques éducatives au profit de tous les élèves du Québec.

Dans le cadre de la demande de renouvellement de statut d'école à vocation particulière pour l'École d'éducation internationale, Mme Diotte fait référence à la lettre de Mme Marie-Claude Tardif, directrice d'établissement de l'École d'éducation internationale. Elle voudrait avoir l'assurance que les élèves avec des besoins particuliers sont considérés selon les mesures incluses dans les plans d'intervention pour l'examen d'entrée d'un élève.

RAPPORT DES SECTEURS

Aucun commentaire.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTES FCPQ (Carole Vigneault et Marie-Hélène Talon)

➤ Congrès annuel de la FCPQ

Sept parents de notre comité de parents sont inscrits au Congrès de la FCPQ qui aura lieu les 30 mai et 1^{er} juin 2013 dans la région de Québec. Plus d'informations sur :

<http://www.fcpq.qc.ca/fr/congres.html>

➤ Conseil général du 20 avril 2013

a) Processus des plaintes

La présidente informe les membres de la réception d'un questionnaire à compléter en provenance de la FCPQ sur le bilan du fonctionnement du processus des plaintes dans les commissions scolaires, pour la Commission scolaire des Patriotes. Ce processus prévoit le soutien aux parents lorsqu'ils veulent porter plainte à la commission scolaire. Les comités de parents doivent être consultés sur la nomination du protecteur de l'élève et sur le contenu du règlement de leur commission scolaire. Cinq ans plus tard, l'heure est au bilan. Notre point de vue s'additionnera aux données factuelles et permettra de nourrir la réflexion de la FCPQ afin de travailler à améliorer le processus d'examen des plaintes partout au Québec. Ce sujet sera d'ailleurs à l'ordre du jour du prochain Conseil général qui se tiendra les 20-21 avril prochains. L'exécutif s'est chargé de répondre au questionnaire de la FCPQ portant sur le processus de bilan du fonctionnement du processus des plaintes dans les commissions scolaires.

b) Coalition Priorité Éducation

La présidente déposera plusieurs signatures lors du prochain Conseil général. Les signatures continuent d'arriver; plus de 11 000 signatures ont été recueillies électroniquement. Plus d'informations et pour signer la pétition sur :

<http://coalition-priorite-education.tumblr.com/tagged/petition>

À surveiller dans vos CÉ

Suivi des conventions de gestion éducative

Approbation des grilles matières

Frais chargés aux parents – Services aux dîneurs

11. PAROLE AUX MEMBRES

Caroline Gagné, représentante de l'École de la Roselière / Chambly, énumère aux membres les récentes démarches exécutées par la Corporation des parents de l'École la Roselière et le conseil d'établissement de cette école:

- Demande d'une rencontre à huis clos avec les membres du conseil des commissaires avec l'aide d'un médiateur lors du dernier conseil des commissaires tenu le 2 avril; cette demande a été rejetée par le conseil des commissaires;
- Le CÉ a fait une résolution demandant le retrait de l'encart rouge qui concerne La Roselière indiqué dès l'accès au site web; les informations concernées n'ont pas été enlevées mais déplacées. Elles se retrouvent maintenant sous l'onglet concernant La Roselière;
- Le CÉ a résolu de faire les démarches pour monter un dossier de demande de renouvellement de permis au MELS

Mme Gagné mentionne que le CÉ demande l'appui du comité de parents au dialogue par une résolution en faveur de l'ouverture d'un dialogue.

La présidente lui souligne cependant le fait que des parents de l'École la Roselière ont écrit à leur député et signé faussement une lettre « à titre de membres du Comité de parents ». Madame Gagné confirme avoir fait un suivi à ce sujet dès qu'elle en a été avisée.

En ce qui concerne le dépôt d'une résolution, la présidente suggère à madame Gagné de consulter les règles de régie interne du Comité de parents et l'invite à déposer sa résolution, dans les 2 semaines précédant la tenue du prochain CP du 23 mai.

Sylvie Gorgeon, représentante de l'École de l'Aquarelle / Mont-Saint-Hilaire, questionne l'augmentation de coût au niveau du transport ainsi que la possibilité de d'autres frais à venir.

Isabel Godard, parent-commissaire et représentante de l'école Jolivent, explique que le comité de parents n'est pas consulté relativement à la politique pour le transport pour ce qui a trait au coût des places disponibles car ce n'est pas dans la politique mais dans un annexe de cette dernière, Mme Godard mentionne que le comité de soutien à la mission éducative va regarder, lors de sa prochaine rencontre, les différentes options de compressions qui sont envisageables dans l'avenir.

Carole Vigneault, parent-commissaire et représentante de l'École secondaire du Mont-Bruno, mentionne qu'il est clair qu'il va y avoir des compressions dans les écoles et que les parents auront très certainement encore à contribuer.

Carole Vigneault informe également les membres qu'il y aura une consultation au niveau des directions d'école concernant le projet de politique relative à l'initiative des élèves à la démocratie scolaire. Une vérification sera faite auprès de monsieur Lapointe afin de savoir si le comité de parents doit être consulté sur cette politique.

Philippe Guénette, représentant de l'École Saint-Mathieu de Beloeil, rappelle à tous l'importance de signer la pétition pour la coalition priorité-éducation.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 21h46.

Résolution N°
CP2012-13-43

Sur proposition dûment faite par Sandra Brochu et appuyée par Isabella La Vallée, il est résolu de déclarer la séance levée.

Marie-Hélène Talon, présidente

Marlène Girard, secrétaire